



FORMATION INITIALE OU RECYCLAGE

CONDUITE EN SECURITE DES GRUES A TOUR

CERTIFICAT D'APTITUDE A CONDUIRE EN SECURITE (CACES)

RECOMMANDATION 487 CATEGORIES 1 A 3

Objectifs :

Conduire et utiliser une grue à tour en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement requiert les compétences suivantes, aussi bien théoriques (de 1 à 9) que pratiques (de 10 à 12). S'y ajoutent des compétences spécifiques pour la translation sur rails (13), pour l'utilisation d'une télécommande (14) ou pour la conduite en cabine (15), selon les options retenues par le candidat :

1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, du chef de manœuvre, ..).
2. Connaître la technologie des grues utilisées, la terminologie, les principes de fonctionnement et les dispositifs de sécurité et d'aide à la conduite.
3. Connaître les principaux types de grues à tour et les catégories de CACES correspondantes.
4. Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, surface au vent, équilibre, moment, renversement).
5. Identifier les conditions d'équilibre de la grue et les facteurs de stabilité, et utiliser règles de stabilisation et courbes de charge.
6. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des grues (renversement, heurts, risques liés à l'environnement, chutes de l'opérateur).
7. Savoir exploiter les grues et maîtriser les principaux risques (opérations interdites, conduite en cas d'incident, dispositifs de sécurité et port éventuel d'EPI, effets des substances psycho-actives et des appareils électroniques sur la conduite).
8. Choisir et utiliser les accessoires de levage, en contrôler visuellement l'état, et respecter les règles d'élingage.
9. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des grues (flexibles, crochet, câbles de levage, structure de la grue).
10. Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de la grue (documents, contrôle visuel, poste de conduite, état des dispositifs de sécurité, niveaux, issues de secours, ..).
11. Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de la grue : élingage de la charge avec utilisation des accessoires, manœuvres simples ou combinées, manutention de charge; communiquer avec le chef de manœuvre par tous moyens (visuel, radio, gestes conventionnels,).
12. Connaître et effectuer les opérations de mise hors service de la grue en fin de poste et les opérations d'entretien quotidien et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements.
13. Maîtriser et vérifier le fonctionnement des dispositifs limitant la course sur la translation de la grue, la mise en place de la protection,

et les règles de sécurité propres au déplacement de charge en translation ainsi qu'en fin de poste.

14. En cas de conduite au moyen d'une télécommande, connaître les commandes et les risques liés à son utilisation, effectuer les vérifications des équipements de transmission et exécuter tous les mouvements prévus pour l'engin avec la télécommande.

15. En cas de conduite en cabine, accéder au poste de conduite en sécurité, et effectuer des opérations de conduite depuis la cabine.

Personnes concernées :

Conducteurs de grues à tour ayant au minimum 2 ans de pratique.

Accessibilité :

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

Pré requis :

Être âgé d'au moins 18 ans

Maîtriser la langue française

Être apte médicalement

Expérience obligatoire du travail sur chantier

Visite médicale d'aptitude à la conduite de grue (à jour)

Dispensateurs de formation :

Formateurs spécialisés dans la conduite et la manipulation de chariots élévateurs

Dispositif de suivi :

Feuille d'embarquement par demi-journée

Attestation de stage

Durée du stage : variable selon catégories visées

Initiale : 2 à 3 jours & Recyclage 1 à 2 jours

Calendrier : Disponible sur simple demande

Lieu et nature de l'action :

Intra Entreprise / Inter entreprise au sein de notre agence

Méthodes et moyens pédagogiques :

Enseignement théorique multimédia

Exercices pratiques sur plateau technique

Responsable pédagogique :

Stéphane SANGORRIN

Mode de validation :

Le stagiaire reçoit une attestation de formation.

Cette formation permet au participant d'obtenir une autorisation de conduite des catégories visées.

Test CACES ® réalisés par CONTROL FORMATION organisme testeur certifié (certificat N° FR082746)

CONTENU DE LA FORMATION

THEORIE

- Connaissances générales
- Technologie des grues à tour
- Les principaux types de grues à tour – Les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des grues à tour
- Risques liés à l'utilisation des grues à tour
- Exploitation des grues à tour
- Accessoires de levage et règles d'élingage
- Vérifications d'usage des grues à tour

SAVOIR-FAIRE PRATIQUE

Prise de poste et vérifications

- Utilisation des documents
- Mise en configuration d'exploitation, de ses équipements,

- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité,
- Vérification visuelle de l'état de la grue à tour
- Vérification de la mise en place des protections dans les zones de danger, Impact des conditions météorologiques, sur les manutentions prévues,
- Vérification de l'adéquation de la grue aux opérations de levage à réaliser

Conduite et manœuvres

- Monter et descendre en sécurité et connaître la règle des 3 appuis
- Vérifier le bon élingage d'une charge.
- Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés.
- Prendre et déposer une charge en un endroit précis et visible.

DECouvrez NOS TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION STAGIAIRES SUR : <https://s2consulting.fr>

Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter Tél. 06 67 30 86 72/ 05 58 70 36 88

ou par courriel : sango64@me.com / accueil.s2consulting@gmail.com

S2 CONSULTING, 390 Rte de Saubrigues - 40230 BENESSE-MAREMNE

SAS au capital de 2 000 € - R.C.S Mont de Marsan 804 526 036

SIRET 804 526 036 00012 - Code APE 8559B - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72 40 01129 40 – Certificat QUALIOPi n°00854

FORMATION INITIALE OU RECYCLAGE
CONDUITE EN SECURITE DES GRUES A TOUR
CERTIFICAT D'APTITUDE A CONDUIRE EN SECURITE (CACES)
RECOMMANDATION 487 CATEGORIES 1 A 3

- Communiquer avec le chef de manœuvre, l'élingueur et le cas échéant le signaleur au moyen des gestes et signaux conventionnels (Norme FDE 52-401)
- Communiquer par radio
- Utiliser correctement les aides à la conduite.
- Maîtriser et rattraper le ballant d'une charge.
- Maîtriser le ballant d'une charge lors de la conduite d'une grue équipée d'un dispositif anticollision ou de gestion de zone interdite.

La fin de poste

- L'arrêt en fin de travail

Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande

Conduite en cabine

(*) Catégories possibles & Codes RS

- 1 : Grue à tour à montage par éléments, à flèche distributrice (GME)-RS5116
- 2 : Grue à tour à montage par éléments, à flèche relevable. - RS5113
- 3 : Grue à tour à montage automatisé (GMA). - RS5124

Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE
Date d'enregistrement : 02/03/2020



DECouvrez NOS TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION STAGIAIRES SUR : <https://s2consulting.fr>

Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter Tél. 06 67 30 86 72/ 05 58 70 36 88

ou par courriel : sango64@me.com / accueil.s2consulting@gmail.com

S2 CONSULTING, 390 Rte de Saubrigues - 40230 BENESSE-MAREMNE

SAS au capital de 2 000 € - R.C.S Mont de Marsan 804 526 036

SIRET 804 526 036 00012 - Code APE 8559B - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72 40 01129 40 – Certificat QUALIOPi n°00854